

Réunion mensuelle du 2 février 2021

Procès-verbal

Réunion Zoom de 20h à 22h45

Présidée par Barbara Bentein

Présents : 44 personnes à 20h20, à savoir notamment Wouter Acke, Danielle Beeldens, Barbara Bentein, Amaury Bourdon, Ruth Breuer, Celine Burgaud, Yolanda Burgos, Fleur Courtois, Myriam Dauven, Alain Dewez, Cédric Dupuis, Johan Drabs, Eva Felkaï, Hannes Frank, Gabriele Gerling, Arabel Goldenson, Brigitte Grouwels, Dan Hanekuyk, Caroline Joachim, Charles Mertens, Karin Meulemans, Yolaine Nemery, Licinia Pereira, Gladys Pierre Louis, Andreas Pilzecker, Aloys Rigaut, Linda Rowan&Marc Ferari, Alix Sacré, Corinna Schulze, Katia Vandenborre, Nicolas Van der Meerschen, Gaëtan Van der Smissen , Michaël Van Gompen, Pierre-Luc Vervandier, Sarah Visé, Marion Wolfers, Catherine Wijnants, Josephine Woods, Carolien Zanbergen, Marie (nom de famille ?).

Introduction

Barbara Bentein présente l'ordre du jour :

- Échanges avec des représentants de la police et de l'asbl Bravvo sur la prévention et la sécurité dans le quartier
- Mise en place du Conseil Consultatif du Quartier Européen
- Dossiers mobilité : zone 30 km/h, rond-point Schuman
- Dossiers d'urbanisme : rue van Campenhout 34, REALEX, le réaménagement du boulevard Clovis.
- Le futur marché Square Marguerite
- La préparation de l'infor-Quartier 2021
- Divers

Barbara Bentein demande de ne pas utiliser le clavardage pendant la réunion.

Johan Drabs (commissariat du quartier Europe)

Réaction à l'actualité sécuritaire : Le commissaire Johan Drabs a, lui aussi, appris par la presse (*Le Soir*) que des mesures allaient être prises par les bourgmestres d'Etterbeek et de Bruxelles suite à la tentative de viol dans le Cinquantenaire, qui a fait l'objet d'une pétition ayant recueilli plus de 3 000 signatures. M. Drabs estime qu'il faut relativiser ces faits et que le parc n'est pas pour autant devenu une « no-go-zone ». Des agents patrouillent régulièrement et la priorité est donnée aux faits de mœurs, en collaboration étroite avec l'Hôpital Saint-Pierre.

Questions/réponses

- Mme Pereira questionne M. Drabs sur le commissariat du boulevard Clovis. Un appel émanant du quartier européen est-il redirigé vers le commissariat du Centre ?
 - M. Drabs : Plus de patrouille de Clovis car commissariat fermé à cause de la covid. Ceux qui faisaient l'accueil à Clovis ont été réquisitionnés pour des patrouilles covid. De plus, possibilité de porter plainte en ligne.
- Mme Bentein demande ce qu'il en sera après la crise sanitaire.

- M. Drabs : Il y aura peut-être une réouverture, mais avec les plaintes en ligne il n'est pas exclu que l'on maintienne ce fonctionnement, d'autant que le commissariat du Centre est ouvert 24h/24.
- Mme Beeldens se demande si les habitants ont toujours un agent de quartier.
 - M. Drabs : Poste vacant du relais entre la police et le quartier (*buurtregisseur*). Bert Jacobs, M. Wolfs et M. Simons responsables du côté nord-est.
 - Mme Beeldens : Ces agents ne pourraient-ils pas mettre les autocollants ad hoc sur les dépôts ou objets encombrants ? Les petites incivilités non sanctionnées mènent à de plus grandes. Une motocyclette encombre le trottoir, empêchant les poussettes de passer.
 - M. Drabs relativise le problème et ne propose pas de réelle solution.
- M. Dupuis interpelle M. Drabs sur les nuisances sonores et tapages nocturnes au square Ambiorix, ayant fait l'objet d'une interpellation au Conseil communal.
 - M. Drabs : Il y a toujours des problèmes de bruit en ville. Il faut porter plainte.
- M. Hanekuyk estime que les voitures roulent encore trop vite dans le quartier, ne respectant pas les zones 30km/h.
 - M. Drabs : Manque de temps et de ressources pour faire des contrôles.
 - M. Hanekuyk : quid des agents à vélo ?
 - M. Drabs : Ils ne sont pas équipés de compteur kilométrique.
- M. Rigaut se dit surpris par la relativisation des faits récents au Parc du Cinquantenaire, alors qu'il est considéré comme peu sûr par de nombreuses personnes. La première question porte sur les horaires du commissariat Clovis, la deuxième sur les règles de stationnement au boulevard Clovis (tolérance pour les chargements/déchargements par les habitants ?)
 - M. Drabs : 8h-16h avant covid. Pour le stationnement, le code est toujours de vigueur.
- Mme Felkaï propose d'installer des systèmes d'appel d'urgence dans le parc (comme sur les autoroutes). Les patrouilles doivent se montrer plus rapides (cas des voitures garées sur les places de stationnement pour personnes handicapées). Mme Felkaï relève aussi le problème des vélos qui traversent à toute vitesse sur les passages pour piétons du square Ambiorix (rues de Pavie et Archimède).
 - M. Drabs : Tout le monde ne serait pas favorable à des poteaux pour les appels d'urgence. La circulation partagée entre les voitures, piétons et vélos est généralement difficile.
 - Mme Felkaï : Pourquoi ne pas ajouter un panneau Stop ?
- Mme Schulze s'inquiète de la vitesse avec laquelle les voitures roulent sur la rue de Gravelines. Pourquoi instaurer une zone 30km/h s'il n'y a pas de contrôle ? Mme Schulze propose une pétition par le GAQ.
- Mme Zanbergen confirme que les vélos ne peuvent emprunter les passages pour piétons (sauf en descendant de vélo).
 - Mme Felkaï propose une chicane pour vélos comme dans la forêt de Soignes.
- Mme Grouwels, considérant que les faits au Cinquantenaire ne doivent pas être minimisés, s'interroge sur l'instauration de « réseaux d'information de quartier » (*buurtinformatienetwerk*) tels qu'ils existent en Flandre pour améliorer la sécurité du quartier.

- M. Drabs répond que c'est à l'étude à la Ville, mais il ignore quand cela se ferait.
- Mme Grouwels demande que l'on soit tenu au courant.
- M. Drabs ne fait aucune promesse.
- M. Acke : 1) Relevé des plaques d'immatriculations par caméra ? 2) Recommandations sur l'attitude à adopter face à la vitesse ?
 - M. Drabs : Il y a de plus en plus de caméras de contrôle dans le quartier. Les contrôles de vitesse sont difficiles.

Sarah Visé (Bravvo)

Mme Visé est conseillère en prévention vol. L'asbl Bravvo fait partie de la Ville de Bruxelles. Elle se compose de différents services (gratuits) : les gardiens de la paix (vêtus de mauve), centre de jeunes, médiation scolaire, juridique, etc.

Les conseillers en prévention vol posent des diagnostics de sécurité et donnent des conseils pour améliorer la sécurisation d'un bien, d'un commerce, etc. Il est rare que Bravvo recommande des portes blindées ou des alarmes. Et il n'y a pas de contrôle sur l'application des mesures.

Tapage nocturne

Mme Bentein a demandé à Mme Visé d'aborder ce sujet car il préoccupe le quartier européen.

Certains services de Bravvo peuvent se rendre partout, d'autres sont plus localisés (par ex. les gardiens de la paix) car le territoire à gérer est énorme. Le staff compte 150 personnes.

Bravvo est plus présente dans les quartiers qui posent des problèmes, notamment à proximité des logements sociaux. Le quartier européen est considéré moins problématique. Ce n'est pas Bravvo qui définit les territoires, c'est le bourgmestre qui s'en charge.

Les rôles de Bravvo sont bien distincts de ceux de la police. Bravvo ne dispose pas de moyens de coercition.

Il est possible d'envoyer des demandes par mail à Bravvo, par ex. pour faire venir ponctuellement des gardiens de la paix. C'est certainement envisageable pour les équipes de jour. Mme Visé ignore si c'est possible avec les équipes de nuit.

Questions/réponses

- En lien avec les discussions précédentes, Mme Pereira propose d'organiser des campagnes de sensibilisation à destination des cyclistes lors des brocantes et fêtes organisées par le GAQ.
- Mme Beeldens déduit que les gardiens de la paix ne viennent que pour ouvrir et fermer les grilles du square Marguerite. Or, les besoins sont plus larges.
 - Mme Visé confirme que les parcours des gardiens de la paix sont strictement définis. Haren a des demandes similaires au quartier européen. Elle encourage les habitants à se manifester auprès du bourgmestre ou de Bravvo.
- Mme Grouwels se demande si Bravvo s'occupe également de médiation entre voisins.
 - Mme Visé répond par l'affirmative. Tout ce qui relève de l'interpersonnel pour toute la population. Antenne à Versailles (Neder-Over-Heembeek) et au Centre.
- M. Rigaut revient sur les problèmes de nuisance nocturnes.

- Mme Visé va vérifier si les équipes de nuit sont mobilisables.
- M. Van der Smissen : Certains gardiens de la paix peuvent-ils dresser des PV ?
 - Mme Visé : Non, il n'y a pas d'agent constatateur.
 - M. Van der Smissen : Question de faire respecter le règlement nocturne.
 - Mme Visé : Les gardiens de la paix sont des personnes ressources. Relation de confiance dans les quartiers difficiles.
- Mme Yolaine Nemery s'adresse à M. Drabs et Mme Visé. 1) Caméras pour lutter contre les dépôts illégaux ? 2) Mesures prises contre les cambriolages, relatés notamment sur Hoplr.
 - M. Frank mentionne la caméra placée au croisement des rues Luther et Calvin.
 - M. Dewez confirme l'installation de 2 caméras fixes il y a deux mois par le service de propreté. Des contraventions ont été données, il y a moins de déchet, tout en respectant la vie privée. Problème similaire rue du Noyer.
 - M. Drabs confirme la présence de caméras. Le vivre ensemble est difficile, on fait notre possible.
 - Mme Bentein : plaider pour le maintien du commissariat.
 - M. Drabs est conscient de l'importance du rôle d'agent de quartier.
 - Mme Visé laisse à la police la course après les cambrioleurs, mais rappelle l'importance de la prévention.

Conseil Consultatif du Quartier européen

Mme Bentein explique la mise en place accélérée par la Ville de Bruxelles. Tirage au sort de 11 citoyens et 6 associations. Objectifs : donner avis sur les aménagements dans le quartier et utiliser une partie du budget participatif. 11 personnes ont été tirées au sort parmi 100 qui se sont dites intéressées après un sondage auprès de 2000 personnes. Parmi elles, M. Mertens et Mme Woods, présents à la réunion.

Associations sélectionnées : GAQ, European Union Cycling Group, Comité d'habitants Luther, Autour de Marguerite, Association des Commerçants du Carrefour Jean Monnet, Maison de quartier nord-est.

Questions/réponses

- Mme Yolanda demande quand cela va-t-il commencer ? Et comment s'organise la prise de contact ?
 - Mme Bentein : La 1^{ère} réunion est prévue le 27/2, on en saura plus sur les mécanismes. Sous l'égide de l'échevin de la participation.
- Mme Grouwels : infos aux citoyens sur les résultats ?
 - Mme Bentein peut partager le règlement.
- Mme Joachim demande si les personnes tirées au sort sont représentatives des habitants ou elles donnent leur propre avis ? C'est beaucoup de pouvoir donné à des citoyens.
 - M. Mertens explique qu'il souhaite faire une synthèse des avis, tout en exprimant le sien.
 - Mme Beeldens mentionne les pages Facebook pour en savoir plus. Déjà actif à Neder-Over-Heembeek.
 - Mme Woods partage la position de M. Mertens.
 - Mme Bentein conseille de lire *Contre les élections* de David Van Reybrouck.

- M. Van der Smissen explique qu'il s'agit d'un échantillon représentatif de la population du quartier, mais ces personnes n'ont pas l'ambition de représenter les gens du quartier.
- M. Dewez, qui représente le comité des habitants Luther (42 personnes), souhaite représenter les intérêts des habitants au-delà des rues Luther, Calvin et Charles Quint.

Rond-point Schuman

M. Mertens évoque le financement du projet par la partie régionale bruxelloise du fonds de relance européen.

Réunion du collectif Schuman le 9 février 2021.

Urbanisme

M. Vervandier présente les dossiers en cours au niveau de l'urbanisme.

Van Campenhout 34

La commission de concertation s'est tenue le 19 janvier. La ville a reçu 146 contributions. L'avis rendu était négatif.

Le projet a été considéré non standard en raison de sa hauteur. La parcelle est néanmoins bâtissable. Si le projet est modifié conformément aux recommandations, il pourrait obtenir le permis sans organiser une nouvelle enquête publique.

Il demande à M. Dupuis s'il a pu avancer sur sa proposition de faire classer les arbres. La réponse est négative ; celui-ci demande que l'on avance sur le dossier Clovis car de nombreux habitants de Clovis sont là.

Realex

Lors de la commission de concertation, les avis étaient majoritairement négatifs. La Commission européenne a toutefois signé un contrat avec Atenor pour acquérir le centre de conférence. Cela n'aurait pas été possible sans garanties politiques. Le GAQ a l'intention d'écrire à l'OIB.

Clovis

Le GT Urbanisme s'est réuni le 19 janvier. M. Vervandier rappelle qu'il est ouvert à tout le monde. Aucun consensus n'a pu être trouvé, mais il y a des convergences sur les points suivants :

- Le refus du béton sur la berme centrale.
- 33 arbres d'essences différentes sont bien accueillis.
- Il est admis que le projet améliore la mobilité et la cohabitation entre les voitures, les piétons et les cyclistes.
- Le carrefour de Gravelines et le déplacement de l'arrêt de bus ne font pas débat.

Les divergences concernent les points suivants :

- La largeur des trottoirs
- Le tracé de la berme centrale
- Les bancs du point de vue de la forme, de la taille, de la cohésion avec ce qui existe déjà au square Ambiorix et des nuisances sonores
- Les pavés
- La réduction des places de parking
- La sécurité et la convivialité

Le prochain GT Urbanisme se réunira bientôt. Mme Dauven et M. Dewez ont exprimé le souhait de le rejoindre ; ils sont les bienvenus.

Questions/réponses

- Mme Joachim tient à remercier toutes les personnes qui se mobilisent depuis de nombreux mois. Ces personnes font un travail fabuleux. Mme Joachim pose la question de la différence entre le GT Urbanisme et l'enquête publique.
 - o M. Vervandier explique que l'enquête publique a pris cours le 27/1 et se terminera le 25/2. Elle est organisée par les autorités bruxelloises. Tout le monde (personne morale ou physique) peut écrire à la Ville dans le cadre de l'enquête publique. Lorsqu'on écrit à la Ville, il faut indiquer que l'on souhaite être convoqué pour être invité à la commission de concertation, qui aura probablement lieu par Zoom. Le groupe de travail Urbanisme relève, quant à lui, du GAQ. Il est ouvert à toutes les personnes qui sont membres du GAQ. Il est chargé d'analyser les projets urbanistiques du quartier et de communiquer un avis au CA de GAQ. Sur cette base, le CA définit la position du GAQ, qui est signée par la présidente et envoyée à la Ville.
 - o Mme Bentein explique qu'il n'y a pas de position monolithique dans le quartier, encourageant tout le monde à exprimer son opinion à la commission de concertation. Le GAQ partage son opinion pour donner de l'inspiration.
- Mme Schulze demande si le carrefour de Gravelines sera fermé. Est-ce décidé ?
 - o M. Vervandier estime que ce n'est pas décidé et l'encourage à écrire.
 - o M. Bourdon explique que les carottes sont presque cuites. M. Bourdon fait partie du GT Urbanisme et dit lancer les hostilités. M. Bourdon est tout à fait opposé au projet car c'est un saccage patrimonial. Avec 200 mètres de bancs, des groupes vont se réunir, provoquer des nuisances sonores et rendre le boulevard invivable. On va créer un boulevard bruyant. M. Bourdon est opposé en raison des nuisances et du non-respect du patrimoine.
 - o Mme Bentein refuse les hostilités et invite au dialogue.
- M. Dewez se dit déçu car, de son temps, le GAQ distribuait des tracts décrivant les projets et récoltait des signatures. Ici, seules 6 personnes du GT Urbanisme s'expriment et donnent leur avis au CA. Le GAQ ne remplit pas son rôle de comité de quartier. Cela fait 2 ans que l'on discute de ce sujet.
- M. Van der Smissen explique que, dans ce cas-ci, la Ville est demandeuse et c'est la région qui accorde le permis. Les carottes ne sont dès lors pas cuites. Pour ce qui est du carrefour de Gravelines, il doit y avoir un rapport d'incidence, concernant le report de circulation sur la chaussée de Louvain. La décision doit être justifiée.
- M. Rigaut a 3 questions : 1) La non prise en compte de l'avis de la CRMS et de l'ARAU dans la position du GAQ, 2) les divergences sur les bancs alors que seules 2 personnes s'étaient dites favorables à une réunion organisée à l'Estampille, 3) La méthode, la manière dont les habitants peuvent se faire entendre, comment influencer sur le GT Urbanisme.

- M. Vervandier explique que les membres du CA ne sont pas insensibles, notamment sur le plan patrimonial. Les administrateurs ont été élus et prennent leurs responsabilités.
- M. Van der Meersch : Alors que Bruxelles s'est déclarée en urgence climatique, il y a une réduction de la végétation, que 33 arbres ne compenseront pas. Il y a un problème de démocratie urbaine : Mme Persoons à la Ville, M. Smet à la Région, tous les deux étant SPA. L'ARAU et la CRMS se sont positionnées contre.
- Mme Zandbergen se dit favorable au projet, même si certaines choses doivent être améliorées, notamment le nombre de bancs. Il y a une meilleure redistribution de l'espace. Les pavés étaient en mauvais état, les chiens venaient faire leurs besoins. Le changement de l'espace public est une bonne chose pour accueillir les différents modes de déplacement.
- Mme Wijnants est contente d'entendre pour la première fois parler de dialogue. Mme Wijnants a acheté une maison sur le boulevard Clovis il y a 5 ans, une maison unifamiliale où elle vit avec ses 3 enfants ; Mme Wijnants a pris un crédit sur 25 ans. Ce projet va changer son cadre de vie. Les habitants ont déjà toléré les nuisances causées par les travaux d'Infrabel, dont la légitimité n'est pas remise en question. La Ville va encore imposer un projet supplémentaire. Mme Wijnants est contre ce projet, contre les bancs. Première question : Mme Wijnants demande si elle a la légitimité de s'exprimer en tant qu'habitante.
 - Mme Bentein répond par l'affirmative.
 - Mme Wijnants explique que, dans le boulevard, on voit des affiches contre le projet de réaménagement. Les gens sont totalement opposés. Mme Wijnants ne comprend pas quels intérêts sont défendus par le GAQ. Le GAQ ne défend pas les intérêts des premiers intéressés, d'après Mme Wijnants. « On demande à être entendu, mais personne ne vient. » Mme Wijnants questionne la légitimité du GAQ, dont la majorité n'habite pas sur le boulevard Clovis. « Les bancs sont une catastrophe, c'est un nivellement par le bas. » « Il y a un problème de légitimité du GAQ, alors qu'il est responsable envers les habitants. » Mme Wijnants met en cause la responsabilité du GAQ et le met en garde sur ce qu'il écrira dans son avis, en particulier sur les bancs. Mme Wijnants dit prévenir gentiment.
 - M. Vervandier répond qu'il doit sa légitimité au fait d'avoir été élu comme administrateur, une première fois en 2018, puis reconduit.
- Mme Felkaï abonde dans le sens de Mme Wijnants. Mme Felkaï explique qu'elle vit depuis 37 ans sur le boulevard Clovis, son balcon donne sur celui-ci ; elle en est amoureuse, elle aime l'herbe, les plantes, l'ambiance. Mme Felkaï souhaite que le boulevard soit de nouveau comme avant, tout comme l'avait promis Infrabel. En ce qui concerne le carrefour de Gravelines, Mme Felkaï plaide pour un maintien de la situation préexistante. Mme Felkaï craint que sa fermeture ne génère plus d'embouteillages dans la rue et dès lors plus de pollution émanant des pots d'échappement. Mme Felkaï est aussi attachée à son patrimoine : le boulevard a une histoire. Mme Felkaï n'en dort plus.
 - M. Frank répond à Mme Wijnants que ce n'est pas la première fois que le GAQ dialogue avec les habitants. De nombreuses heures ont été consacrées à des discussions sur le boulevard Clovis. Le GAQ a le devoir de défendre le quartier : sa verdurisation, la rencontre avec les citoyens, sa convivialité, etc. Il y a quelques années, dans un Infor-

Quartier, l'idée avait été émise de prolonger la promenade verte qui venait de Saint-Josse par le boulevard Clovis ; et de rendre le boulevard plus accueillant pour les vélos et les piétons. De plus, il n'est pas vrai que tous les habitants sont opposés au projet ; le GAQ a toujours été à l'écoute...

- Mme Felkaï interrompt M. Frank, jugeant que ses dires se rapportent au passé, et non au présent.
- M. Pilzecker vit depuis un an et demi dans la rue de Gravelines. M. Pilzecker trouve le plan proposé par la Ville sympathique et intéressant. Il améliorera la qualité de vie ainsi que la qualité de la rue. La coupure de la rue de Gravelines est une chose positive car les voitures roulent bien trop vite. Il y aura des arbres, la circulation des voitures sera réduite. La sécurité sera renforcée pour les crèches et les écoles. Tout est très positif et important. Ce sera plus silencieux et il y aura plus d'espaces verts. M. Pilzecker pense qu'il y aura moins de bruit et moins de pollution. M. Pilzecker espère que le GAQ se prononcera en faveur du projet.

M. Dupuis explique qu'il est membre du CA du GAQ. D'après lui, il y a un problème de démocratie urbaine. L'avis prospectif du GAQ de 2018 n'était pas basé sur les avis des habitants. Cela fait plus d'un an et demi que l'on se bat. On supprime des espaces verts, il craint les nuisances, un coupe-gorge. M. Dupuis fait allusion à la pétition du Cinquantenaire. Tout se fait de manière opaque. M. Dupuis a demandé un point sur la transparence du CA, mais il a été interdit de parler. Le GT Urbanisme établit un rapport, le CA donne son avis et la Ville prend en compte l'avis du GAQ. M. Dupuis affirme qu'il y a interdiction de s'exprimer et une absence de soutien. M. Dupuis déplore devoir se battre contre deux fronts : la Ville et le GAQ. M. Dupuis se demande comment résoudre cela en vue d'une totale démocratie.

 - Mme Bentein corrige M. Dupuis car seules les discussions du CA sont non publiques. En revanche, les décisions du CA sont publiques. Ceci pour respecter les discussions, assurer des discussions libres. Quand le GAQ prend une position, il la partage lors des réunions mensuelles et il la publie sur son site internet.
 - M. Dupuis relève qu'il n'y a pas de secret professionnel et exige la transparence. « On nous empêche de parler. »
- Mme Joachim revient sur la conservation du patrimoine et des espaces verts. Mme Joachim est d'accord avec ses voisins. Elle comprend que l'on ait des intérêts différents en fonction de l'endroit où l'on vit. Il y a une distinction entre les personnes qui habitent sur le boulevard et celles qui habitent le quartier. Mme Joachim comprend que des gens du quartier soient en faveur du projet, donnant l'exemple des promenades en poussettes sur la berme centrale. Les intérêts sont différents. Il y a ceux qui souhaitent des espaces pour se rencontrer, différents squares et parcs. Mais il y a les personnes touchées directement. Mme Joachim se réfère à l'absence de solution de M. le commissaire face au tapage nocturne. Or, les nuisances sonores sont déjà bel et bien présentes à cause des travaux, mais aussi les cours de récréation. Un boulevard envahi de bancs est une chose positive pour des personnes extérieures. Pour les autres, c'est négatif. De plus, on projette de mettre du béton. Mme Joachim n'est pas en faveur du projet.
- M. Van der Smissen se réfère à son expérience au BRAL. Le comité de quartier est à l'écoute des habitants et des intérêts communs. À titre d'exemple, par le

passé, quand les commerçants avaient formulé des demandes spécifiques (parking ?), le GAQ ne les avait pas suivis. Telle est la tâche du comité de quartier. Il a une vue plus globale du fait que certaines personnes sont là depuis longtemps. La lutte contre la Ville et contre le comité de quartier est injuste. M. Van der Smissen juge qu'il serait aussi inquiet par un projet d'aménagement avec autant de bancs. Les espaces de jeux sont les bienvenus, mais avec des bancs plus localisés. Il faut un espace de qualité locale pour que les gens se sentent bien dans leur rue.

- Mme Pereira tient à féliciter Mme Joachim car elle a compris les différences face auxquelles le GAQ est confronté dans son écoute des habitants. Le GAQ représente tout le quartier, il cherche des compromis. Mme Pereira fait une comparaison avec le collectif Schuman, qui réunit des associations différentes. Le collectif, dont fait partie de GAQ, émet un avis, mais cela n'empêche pas le GAQ d'avoir une opinion différente. Mme Pereira est dans le CA depuis 6 ans. Mme Pereira se sent harcelée, agressée. Mme Pereira affirme que le GAQ soutient les habitants. Elle rappelle qu'elle était allée voir M. Dupuis pour lui parler du projet et c'est grâce à Mme Bentein que les réunions Zoom ont pu avoir lieu avec la Ville. Le GAQ n'est pas contre les habitants, il est pour le bien commun du quartier.
- M. Mertens propose un regard extérieur car il n'est pas membre du CA et n'est pas habitant du boulevard Clovis. C'est un boulevard que M. Mertens adore. Les vidéos qui ont été faites sont super. M. Mertens ressent ceci : en s'opposant de manière systématique, on fait cabrer l'autorité. M. Mertens se demande s'il ne serait pas possible d'adopter une attitude plus positive. Diminuer les bancs et faire une contre-production. C'est une idée que M. Mertens soumet au GAQ. Il ne faut pas être aussi catégorique, le fait de construire une contre-proposition ensemble aurait plus de chances.
- Mme Courtois habite depuis 30 ans sur le boulevard Clovis. Mme Courtois est contre le projet. Mme Courtois comprend le monde diplomatique. Elle est contre pour l'ensemble du quartier. C'est un saccage patrimonial. La sérénité du boulevard sera perdue avec la promenade prospective, que Mme Courtois associe à un parc de loisir. Ce sera une catastrophe en termes de nuisances. Ledit bien commun ne s'obtient pas en sacrifiant une centaine de personnes. La majorité est contre et le revendique pour l'ensemble du quartier.
- Mme Grouwels se dit charmée par le projet. Mme Grouwels marche beaucoup et il y a des manques d'aménagement pour les piétons dans le quartier. Mme Grouwels habite ici depuis 35 ans. Le boulevard Clovis appartient à l'ensemble du quartier. Mme Grouwels se sent appartenir à tout le quartier, mais elle est à l'écoute des riverains. Elle se réjouit de la perspective d'avoir un revêtement agréable pour la marche ; c'est particulièrement important pour les personnes plus âgées. Mme Grouwels se réjouit que la route ne soit plus que pour les voitures, mais aussi pour les piétons.
- Mme Burgos considère que l'urbanisme et Mme Persoons ne sont pas à l'écoute. Être en faveur des bancs et du patrimoine en même temps est contradictoire. Mme Yolanda ne veut pas une version « photoshoppée » de la ville. La propreté évoquée précédemment par Mme Zandbergen n'a rien à voir ; ce n'est pas le nouvel aménagement qui va changer les choses. Mme Burgos fait une demande au GAQ, celle d'envoyer par mail le lien vers le site du Comité Clovis.
 - o Mme Bentein répond que le lien est sur le site du GAQ.

- Mme Felkaï demande où il se trouve.
- Mme Dauven a un seul souhait, celui que l'avis soit rendu en toute transparence. Mme Dauven aurait apprécié plus de collaboration, par exemple pour les affiches : de l'aide pour qu'elles soient placées chez les commerçants.
 - M. Vervandier explique que trois personnes prennent note des avis. Le CA reviendra vers les membres. Les participants peuvent être rassurés ; tout sera consigné.

Présentation Bruxelles/Lyon

M. Vervandier partage une présentation qui jette des ponts entre le projet Clovis et d'autres projets similaires à Lyon. La comparaison de Bruxelles avec Lyon est plus pertinente qu'avec Paris, notamment pour des raisons de superficie, de population et de densité. Les photos montrent des espaces publics lyonnais dans des quartiers plus chers que le quartier européen, les prix étant proches de 5 000 €/m². Il tient ainsi à rassurer les habitants qui craignent une dévalorisation de leur bien. Alors que M. Vervandier montre la place Antonin Poncet, il est interrompu par Mme Wijnants.

- Mme Wijnants juge la présentation non pertinente. Les photos montrent des places, pas des rues. Mme Wijnants demande de montrer les vidéos de Clovis. Mme Wijnants demande ce que cette présentation est censée apporter. Ce n'est pas la question de la valeur qui importe, mais celle du bruit, des incivilités.
- M. Vervandier explique que la place Antonin Poncet est un espace public avec de nombreux bancs tous occupés l'été. De plus, une pelouse a pu être mise au-dessus d'une station de métro, ce qui prouve que c'est possible au-dessus d'un tunnel de chemin de fer. Et il n'y a pas eu d'impact sur le prix de l'immobilier. Ici, les appartements se vendent 7.000€/m².
- Mme Felkaï demande s'il y a un enregistrement de la réunion car les personnes qui prennent note ne sont pas des habitants de Clovis.
- M. Dupuis exige un engagement de point de vue de la transparence.
- M. Felkaï demande comment les choses vont évoluer.
- Mme Bentein explique que le GT Urbanisme va se réunir prochainement et les discussions du GT Urbanisme serviront de base à la position du CA du GAQ, qui sera adoptée ou ne sera pas adoptée.
- M. Dupuis déclare que ce sera la même chose qu'en 2018.
- Mme Pereira explique que les choses se décident en CA.
- Mme Bentein encourage les habitants à envoyer leur avis à la Ville.
- M. Van Gompén explique que l'avis rendu par le Ca n'est pas nécessairement monolithique.
- Mme Wijnants exige que les signatures figurent sur l'avis. « Not in my name ».
- M. Frank répond que l'avis est rendu au nom du GAQ et pas du quartier.
- Mme Wijnants s'en étonne.
- M. Dupuis redemande des engagements en termes de transparence.
- Mme Bentein répond que ce n'est pas à l'ordre du jour.

Fin de la réunion

Mme Bentein a mis fin à la réunion vers 22h30 sans avoir épuisé l'agenda, étant donné l'heure tardive. Qui plus est, le dialogue ne paraissait plus très constructif. Mme Bentein a exprimé ses remerciements pour les contributions et regrets à ceux qui se

sont sentis malmenés par certains propos, parfois même menaçants. Le GAQ continue à être à l'écoute.

Suite de la réunion

Mme Visé a pris contact avec Mme Bentein le lendemain pour communiquer les informations suivantes :

- Coordonnées du Service de médiation locale (résolution des problèmes interpersonnel) : <https://bravvo.bruxelles.be/la-mediation-locale>
- Pour l'intervention des gardiens de la paix de nuit au Square Ambiorix, comme pour les équipes de jour, il faut envoyer un mail explicatif à la direction de Bravvo. Ce sont eux qui prendront la décision en fonction des urgences du moment.
- Les équipes de nuit travaillent jusque 2h du matin.